



Conseil communal  
Bureau du Conseil

## **Rapport d'activité de l'Association de communes Sécurité est lausannois au Conseil communal de Pully**

**Année politique juillet 2017/juin 2018**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Ce rapport ne relate que les faits qui concernent directement ou indirectement la Commune de Pully. Pour une vue d'ensemble de l'activité de l'ASEL, vous voudrez bien vous référer aux documents déposés sur son site internet et, en particulier, à son excellent rapport de gestion<sup>1</sup>.

### Composition

Pour le Comité de direction vos représentants sont Jean-Marc Chevallaz (président) et Gil Reichen (membre).

Pour le Conseil intercommunal :

- Anita Bonjour
- Alexandre Freise (vice-président)
- David Häusermann
- Pyrame Jaquet
- Isabelle Krenger
- Lydia Masméjan (conseillère municipale)
- Bernard Montavon (secrétaire)
- Anne Schranz (présidente de la Commission de gestion)

### Séances

Le Conseil s'est réuni deux fois pendant l'année écoulée.

Le 21 novembre 2017 à Pully les préavis suivants ont été adoptés à l'unanimité :

#### -3/2017 - Budget 2018

Le budget prévu pour 2018 est de CHF 10'660'581, soit environ 2% de plus que celui de 2017. L'effectif du personnel reste lui identique.

---

<sup>1</sup><https://www.police-el.ch/fr/organisation/association-securite-est-lausannois/conseil-intercommunal-direction/documentations/>

---

#### -4/2017 - Mise à jour du règlement du personnel de l'Association Sécurité Est Lausannois et nouvelle échelle des salaires

Afin de s'adapter aux autres entités policières et offrir de meilleures conditions de travail aux collaborateurs policiers et civils pour notamment les fidéliser au sein de l'organisation, il a été mis en place un Comité de pilotage et un groupe de travail interne qui ont rédigé un nouveau règlement qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Le 19 juin 2018 à Belmont les préavis suivants ont été présentés :

#### -1/2018 - Comptes de l'année 2017

L'exercice 2017 représente la sixième année d'activité de l'ASEL. Le résultat des comptes est de CHF 9'986'153 soit 4,5 % de moins que le budget prévu, mais 2,6 % de plus que les comptes de 2016. Il peut être qualifié de bon, en particulier grâce à des revenus financiers supérieurs aux attentes<sup>2</sup>. De ce fait la participation de Pully n'est « que » de CHF 6'523'303, soit moins de 10,4% que prévu au budget et à peine d'1,4% de plus qu'en 2016. Toutefois Pully reste le gros contributeur à presque 85 pour cent de la participation totale des 4 communes, environ 358 francs par habitant.

#### -2/2018 - Rapport de gestion 2017

L'effectif du personnel est de 60,9 ETP, inchangé depuis 2015. Lorsqu'il est au complet il permet d'effectuer les nombreuses tâches fixées par la législation, mais il peut être amputé par des longues maladies ou des demandes externes en soutien à d'importantes manifestations. Pour exemple, la centrale a enregistré 20'000 appels en 2017, et 13'000 personnes se sont présentées directement guichet du poste de police ; l'Unité proximité a effectué 3'600 actions préventives sur l'ensemble des secteurs ; quant à l'Unité Radar, elle a installé ses radars mobiles 212 fois sur le territoire de la commune (sur 83'568 véhicules recensés, 3'186 étaient en infraction, soit le 3,84%).

#### Commission de gestion

Elle compte 4 membres (un représentant par commune) et s'est réuni deux fois en présence M. Jean-Marc Chevallaz, président du CoDir et du Maj Dan-Henri Weber, commandant de police à qui elle a pu poser toutes les questions concernant le budget, les comptes et la gestion. Il faut relever la très bonne collaboration qui prévaut à tous les niveaux lors de ces séances.

Anne Schranz, rapportrice

Pully, le 8 juin 2018

---

<sup>2</sup> Le produit des amendes est de CHF 1'911'270 pour 2017 contre CHF 1'468'700 en 2016.